

ARRETE DU MAIRE N°SG/266/2026
Annule et remplace l'arrêté SG/247/2001

OBJET : Arrêt et stationnement interdit aux poids lourds de + 3.5 tonnes « sauf services publics » le long de l'avenue Salvador Allende et principalement aux abords du quartier Beauséjour à CESTAS

Le Maire de la Commune de Cestas,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L 2211-1, L 2212-1 et L 2213-1 ;
VU le Code de la Route, notamment les articles R 110-2 et R 415-10 ;
VU la huitième partie du Livre I de la signalisation routière ;
VU le Code Pénal ;
VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

CONSIDERANT les désagréments que l'arrêt et le stationnement des poids lourds provoquent sur les accotés de l'avenue Salvador Allende principalement aux abords du quartier Beauséjour ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêt et le stationnement des poids lourds de + 3,5T « sauf services publics » sont interdits sur les accotés de l'avenue Salvador Allende principalement aux abords du quartier Beauséjour.

ARTICLE 2 : Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées aux usagers par une signalisation conforme à l'instruction interministérielle du 24 novembre 1967.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques municipaux.

ARTICLE 4 : En cas de non-respect de ces prescriptions, la SARL FEREOL sis 39/41 rue Yvon Monsecal 33140 VILLENAVE D'ORNON (05.56.36.42.60) sera mandatée par les services de Police Municipale ou de Gendarmerie pour procéder à la mise en fourrière.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme la Cheffe de la Brigade de la Gendarmerie de Cestas
- M. le Chef de la Police Municipale
- M. le Chef de Centre de Secours de Cestas

CESTAS, le 20 juillet 2026

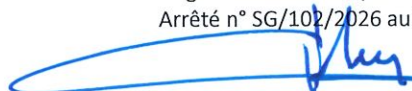
Jérôme STEFFE

le Maire empêché, l'Adjoint délégué

à l'Urbanisme et aux Travaux Pour le Maire, l'Adjoint

délégué à l'Urbanisme, aux Travaux

Arrêté n° SG/102/2026 au 20/03/2026




Henri CELAN